



Gestion des déchets et protection de l'environnement

L'AFKE a disposé trois containers à l'école Francevasion à Bichkek: un pour **le plastique**, un pour **le verre** et un pour **le papier**. L'objectif est d'encourager les gens du quartier à collecter et trier les déchets afin de faciliter leur traitement. Des entreprises de recyclage sont invitées à venir collecter les déchets pour les recycler.



Nous rappelons qu'il est vraiment indispensable de mettre tous les déchets dans les poubelles. En effet, un produit est



biodégradable si après usage il peut-être décomposé (digéré) naturellement par des organismes vivants. Par exemple, une feuille morte est biodégradable à 100% en quelques semaines alors qu'une bouteille en plastique nécessite environ 1000 ans !

En d'autres termes, **la biodégradabilité est la durée de vie des objets s'ils sont jetés dans la nature.** Chaque jour de nouvelles matières et de nouveaux produits que la nature ne sait pas détruire sont inventés pour répondre aux attentes des consommateurs. S'ils sont jetés n'importe où, ils peuvent **se répandre et polluer l'environnement !** On les retrouve dans la terre et dans l'eau, puis dans notre nourriture et nos boissons. Ils sont souvent **dangereux pour notre santé et celle des animaux.** D'où l'importance de collecter et de gérer les déchets selon leur dangerosité pour réduire au minimum leurs impacts néfastes.

Biodégradabilité de certains objets :

- *Mouchoir en papier : 3 mois*
- *Trognon de pomme, allumette : 6 mois*
- *Filtre de cigarettes : 1 à 2 ans*
- *Chewing-gum : 5 ans*
- *Canette en acier : 10 ans*
- *Canette en aluminium, briquet et sac plastique : 100 ans*
- *Pneu en caoutchouc : plus de 100 ans*
- *Bouteille en plastique : 1000 ans*
- *Bouteille en verre : 4000 ans*
- *Pile au mercure : éternité*